



Radio CANCAN

Notre D4P est en tournée des popotes auprès de chaque DDT ayant un « Labo Cerema » sur son territoire pour discuter d'ATESAT ... Peut-être aurons-nous bientôt connaissance de la stratégie du Cerema sur ce sujet ?



L'instant TV est la nouvelle e-lettre, légère et décalée du SNITPECT à destination des agents de la DTec TV.

Elle est rédigée par l'équipe locale du SNITPECT. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et à nous rejoindre.

Contact :

snitpect-fo.syndicats.oh.certu@cerema.fr

L'instant Cerema

Les promotions à « divi » :



Verre à moitié plein :

- 8, c'est le nombre de dossiers remontés de la MIGT vers la CAP en 2014. Soit presque le double du nombre de dossiers remontés en 2013, 2012, 2011 (seulement 5) !
- Le SNITPECT-FO se félicite d'avoir été entendu :
8 dossiers proposés à la MIGT = 8 dossiers présentés à la CAP = 8 agents qui bénéficieront, quoi que décide la CAP, d'un retour objectif sur leur avancement de carrière.



Verre à moitié vide

- Une estimation grossière (produit en croix basé sur le taux « propro » national et le nombre de promouvables à la DTec TV) conduisait à proposer raisonnablement 9 dossiers. Nous nous interrogeons aujourd'hui sur ce qui aurait été décidé par la MIGT si un neuvième agent avait fait l'objet d'une proposition.
- Le SNITPECT-FO reste circonspect sur le long silence de la direction qui a conduit les agents à s'interroger sur le résultat de la réunion d'harmonisation de la MIGT 6 et à fait précéder une information positive d'un stress fortement négatif.

Les promotions à « B en A » :

En 2014, seulement 2 agents du Cerema ont été promus. Ce n'est pas assez ! Il faut augmenter le nombre de dossiers remontés à la CAP !

Des processus d'harmonisation pas toujours équitables ...

Le SNITPECT-FO dénonce le fait que des directeurs de service ou d'établissement puissent être les coordonnateurs, filtrant d'autant plus les propositions émises et instituant un mélange des genres préjudiciables pour l'équité de traitement des agents. Le SNITPECT-FO exige qu'un harmonisateur externe (MIGT par exemple) soit (à nouveau) désigné.

Les avancées :

- Il y a un peu plus d'un an, l'administration envisageait de réduire de 22 % le taux de promotions des TSDD dans le corps des ITPE (examen professionnel, liste d'aptitude et concours interne). Grâce à l'intervention du SNITPECT-FO en CAP, le nombre de places offertes en liste d'aptitude et à l'examen professionnel a pu être maintenu, respectivement à 18 et 36. Ce dont nous nous félicitons.
- Pour la première fois, les lauréats ont eu le droit de candidater sur la liste de postes vacants du prochain cycle mobilité. Cette avancée majeure dans la gestion des agents, nous ne la devons qu'à nous-mêmes encore une fois !

La déclaration préalable du SNITPECT-FO à la CAP Liste d'aptitude et les résultats de cette CAP sont [ICI](#).

L'instant national

Votez le 4 décembre pour Force Ouvrière : cela nous permet de disposer de temps pour vous défendre.

Cotisez au SNITPECT-FO (info [ici](#)) : cela nous permet de disposer de moyens pour vous défendre.



Prochaines dates à retenir :

- Reprise des échanges sur les moyens syndicaux : 10 juillet
- Comité technique de l'établissement : 10 juillet...
- **ISS** : ? Nous allons alerter la direction sur ce point car aucune date n'a été fixée à ce jour pour réunir la commission indemnitaire de la DTec TV.